



VILLE DE
LA TOUR-DE-PEILZ
Municipalité

COMMUNICATION MUNICIPALE No 4/2008

le 12 mars 2008

Concerne :

Bulletin d'information de Police Riviera.

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Un bulletin d'information est édité depuis le mois d'avril 2005 par Police Riviera. Ce dernier contient de nombreux éléments statistiques d'information, tant dans le domaine de l'action quotidienne des forces de police que dans celui de la prévention ou de l'activité du centre de secours et d'urgences.

Depuis sa création, ce bulletin d'information est envoyé mensuellement aux Greffes municipaux du district à l'attention de leur Municipalité.

Après quelques années de parution, plusieurs Municipalités ont approché le Comité de direction de Sécurité Riviera avec quelques suggestions et souhaits, permettant encore d'étoffer ce document. Leur objectif était notamment d'obtenir un support de communication vis-à-vis de leur propre Conseil communal.

Ce support est maintenant distribué aux Conseillers communaux dans plusieurs communes du district. Dans un légitime souci du respect de l'environnement, la Municipalité de La Tour-de-Peilz a quant à elle renoncé à envoyer ce document à votre Conseil sous forme de papier, mais a décidé de lui transmettre la présente communication, en invitant les Conseillères et Conseillers intéressés à prendre régulièrement connaissance de cette publication en ligne, sur notre site.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic : Le secrétaire :


Nicole Rimella


Pierre-A. Dupertuis



Adopté par la Municipalité le 18 février 2008

ADM-0802-PAD-vm-CC-communication04-info_policerivierat.doc

1/1

